

Éléments de démographie alpine : le cas de la Suisse, 1850-1970

Autor(en): **Hagmann, Hermann-Michel / Menthonnex, Jacques**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **29 (1979)**

Heft 1: **Histoire des Alpes : perspectives nouvelles = Geschichte der Alpen in neuer Sicht**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-80812>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉLÉMENTS DE DÉMOGRAPHIE ALPINE

Le cas de la Suisse, 1850–1970

Par HERMANN-MICHEL HAGMANN et JACQUES MENTHONNEX

Introduction

Les Alpes ont de tout temps joué un rôle considérable dans l'histoire de la civilisation européenne. Depuis la révolution industrielle, le déclin est toutefois manifeste.

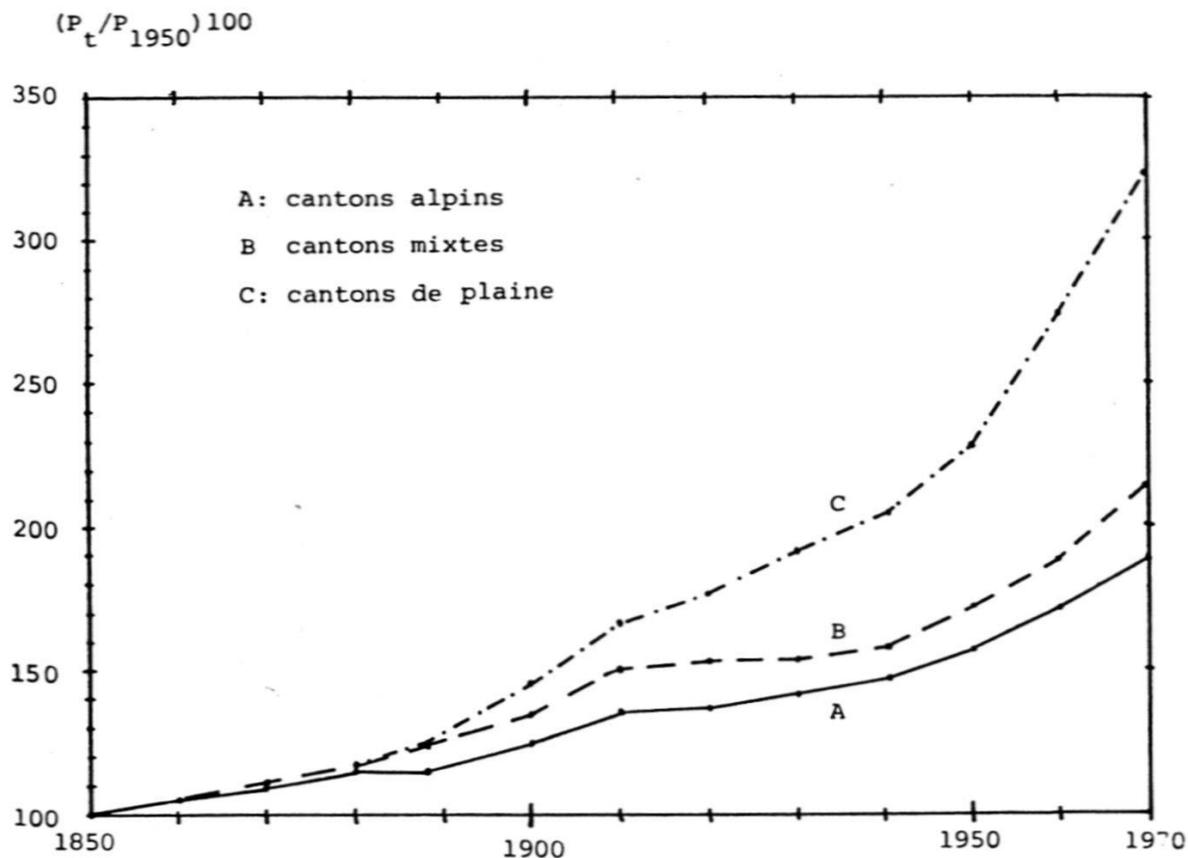
L'évolution de la démographie alpine suisse est à cet égard révélatrice. Contrairement à d'autres régions alpines, la saignée démographique a été moins forte dans les Alpes helvétiques. Est-ce dû à la structure fédéraliste ou à un certain nombre de mesures législatives en faveur des régions de montagne? Mais en fait, le dynamisme démographique des Alpes suisses a-t-il été vraiment préservé? N'assistons-nous pas en réalité à une lente dégradation, en partie camouflée par certaines réussites spectaculaires très localisées et limitées? Les perspectives offertes par la civilisation des loisirs, la poussée écologique, la recherche d'une nouvelle qualité de vie se traduisent-elles déjà dans les indicateurs démographiques?

C'est à ces questions que notre communication tente de répondre.

Méthode

Nous avons choisi de travailler sur les données cantonales de 1850 à 1970. Ce choix nous a été naturellement imposé par les contraintes de temps et les limites de nos moyens d'investigation. Descendre au niveau communal sortait du champ de ce rapport. D'autre part, il nous a semblé plus judicieux de prendre en compte la dimension régionale du peuplement alpin. Cette échelle régionale est donnée en Suisse par les limites politiques et socio-culturelles des cantons.

C'est pourquoi nous avons regroupé les cantons en trois groupes – A. cantons alpins, B. cantons mixtes, avec régions de montagne, C. cantons de plaine –, déterminés par le critère de la part de population de montagne (cf.



Graphique 1. Evolution de la population des 3 groupes.

tableau 7, en annexe). La période retenue permet d'analyser l'évolution démographique des cent dernières années tout en demeurant encore dans l'ère statistique. Les données disponibles ont dû être recalculées, regroupées, adaptées et analysées par nos soins. Les sources utilisées figurent en annexe. De nombreuses lacunes subsistent, soit par manque d'informations, soit par absence d'analyses suffisamment fouillées. Notre propos n'est pas d'être exhaustif. Il se veut synthétique et susceptible d'ouvrir certaines pistes de recherche et de réflexion.

1. Evolution des effectifs

Le tableau 8, en annexe, présente l'évolution de la population résidente pour les trois groupes de cantons de 1850 à 1970. La population du groupe A (cantons alpins), sur lequel nous concentrerons notre analyse, double presque et passe de 340 000 à 645 000 habitants. Mais son pourcentage dans la population helvétique régresse de 14,2 à 10,3%. Le dynamisme démographique du groupe C est clairement illustré par le graphique 1.

Par ailleurs, nous constatons dans le tableau 8 que la proportion des étrangers joue depuis longtemps un rôle non négligeable dans l'accroissement démographique helvétique.

Enfin, le tableau 9, en annexe, fournit en complément l'évolution des effectifs d'après l'altitude des communes: en 1888, le 14% de la population vivait à une altitude de 800 m et plus; en 1970, ce pourcentage tombe à 7,4%.

Malgré une baisse de son importance par rapport à celle des autres régions, peut-on dire toutefois que la population alpine a relativement bien résisté durant ce dernier siècle? L'analyse des diverses variables démographiques répond à cette interrogation.

2. Natalité – Fécondité

Le taux brut de natalité prend la valeur de 30,9% pour la Suisse en 1880 pour atteindre 15,5% en 1970. Cette chute se répercute dans les trois groupes de cantons, avec cependant une baisse légèrement moins forte dans le groupe A (cf. tableau 1). Mais c'est évidemment avec les taux de fécondité par âge que l'on obtient le plus d'information. Le tableau 2, illustré par le graphique 2, fournit le nombre de naissances légitimes rapportées à la population féminine mariée, âgée de 15 à 49 ans.

Les trois groupes de cantons subissent une forte baisse de fécondité, avec toutefois des valeurs plus élevées pour les cantons alpins jusqu'en 1960. Par contre, la baisse s'accroît de 1960 à 1970 pour la courbe A qui se rapproche des courbes B et C. Ce point est capital et mérite d'être analysé plus finement.

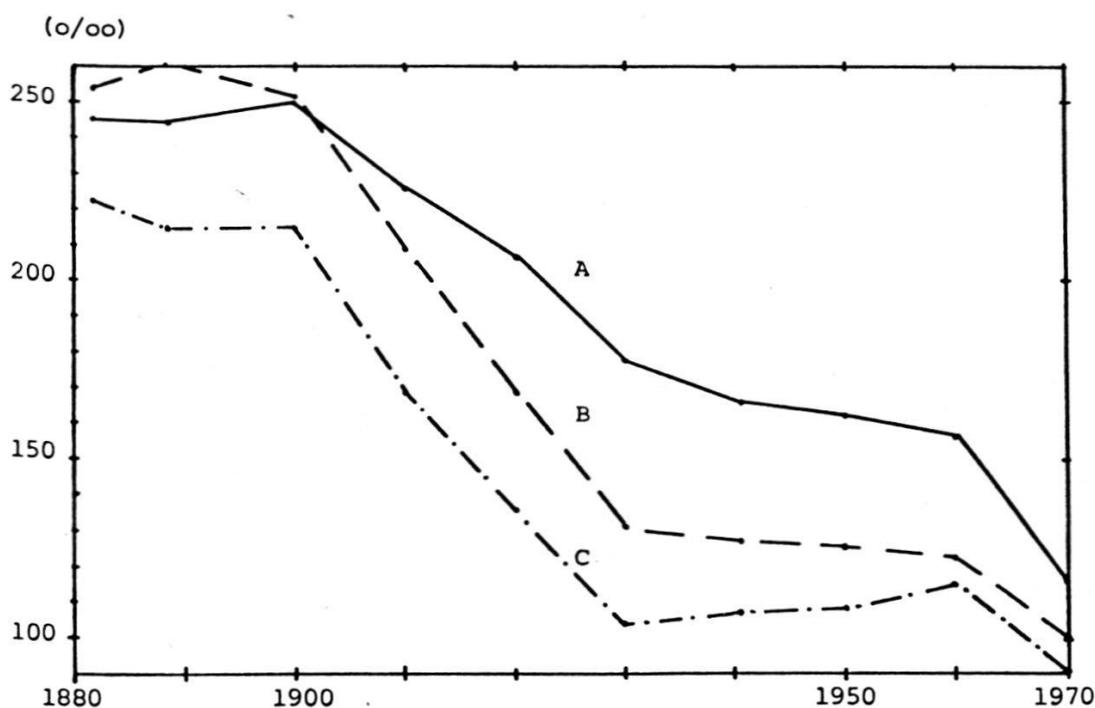
Le tableau 3 indique pour 1960 et 1970 le nombre moyen d'enfants par femme (somme des naissances réduites), le taux brut et le taux net de reproduction. Sur une décennie la chute est spectaculaire. Le groupe A passe de 3,24 enfants par femme à 2,58. La Suisse, avec 2,05 enfants par femme,

Tableau 1. *Taux brut de natalité en ‰*

	1880	1888	1900	1910	1920	1930	1941	1950	1960	1970
A. Cantons alpins	30,1	28,4	38,3	26,5	23,6	20,7	20,3	21,3	20,6	17,6
B. Cantons mixtes	32,5	31,4	30,2	26,4	21,2	17,0	17,7	18,3	17,6	15,8
C. Cantons de plaine	29,9	26,8	28,0	23,1	18,3	16,1	16,2	16,8	17,7	15,0
Suisse	30,9	28,8	28,8	24,7	20,0	17,0	17,5	17,8	18,0	15,5

Tableau 2. Taux global de fécondité légitime en ‰ (femmes mariées de 15 à 49 ans)

	1880	1888	1900	1910	1920	1930	1941	1950	1960	1970
A. Cantons alpins	246,1	244,9	250,3	227,5	207,1	179,2	166,8	161,7	156,9	118,3
B. Cantons mixtes	254,2	261,1	251,2	209,2	169,7	130,9	128,2	126,6	122,7	100,4
C. Cantons de plaine ..	222,3	214,7	214,7	169,4	136,0	103,4	107,9	109,1	115,9	90,2
Suisse	240,0	234,0	229,7	187,6	152,8	123,2	118,8	118,7	121,2	95,6



Graphique 2. Taux global de fécondité légitime (femmes mariées de 15 à 49 ans).

n'assure plus le renouvellement de ses générations. Rappelons que celui-ci exige une valeur d'environ 2,1.

Mais le recensement de 1970 n'illustre qu'imparfaitement la forte baisse de fécondité survenue en Europe et en Suisse dès 1964/65, qui se poursuit jusqu'à nos jours et dont nous ne connaissons pas encore le plancher. En effet, selon nos estimations, le nombre d'enfants par femme tend vers 1,5 en 1977/78 pour la Suisse et surtout atteint à peine le niveau de 2 pour le groupe A. Ceci signifie tout simplement que la fécondité légendaire de la population alpine ne permet plus, si elle se stabilise par exemple au niveau de 1977/78, le remplacement des générations, et donc à terme, le maintien de l'effectif actuel de la population. Cette baisse s'inscrit certes dans le contexte séculaire

Tableau 3. *Somme des naissances réduites, taux brut et taux net de reproduction (estimations – moyennes pondérées par groupes de cantons)*

	1960	1970
A. Cantons alpins		
Somme des naissances réduites	3,24	2,58
Taux brut de reproduction	1,60	1,26
Taux net de reproduction		1,23
B. Cantons mixtes:		
Somme des naissances réduites	2,61	2,18
Taux brut de reproduction	1,27	1,06
Taux net de reproduction		1,03
C. Cantons de plaine:		
Somme de naissances réduites	2,39	1,93
Taux brut de reproduction	1,17	0,94
Taux net de reproduction		0,86
Suisse:		
Somme de naissances réduites	2,51	2,05
Taux brut de reproduction	1,22	1,00
Taux net de reproduction		0,98

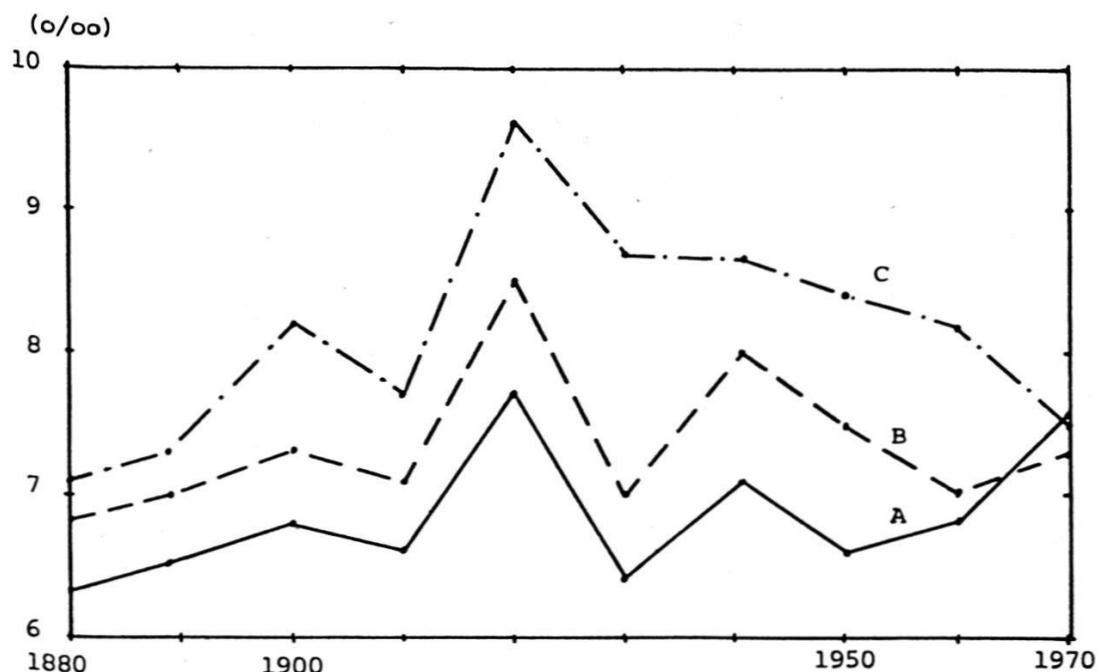
de la diminution de la fécondité des pays développés depuis la fin du XVIII^e siècle. Cependant, pour la première fois dans l'histoire, la fécondité alpine suisse se situe en-dessous de la barre fatidique (2,1 enfants par femme) assurant le maintien de la population.

Même si l'évolution démographique ne peut être pleinement saisie que sur le long terme, nous avons là une pièce fondamentale à verser au dossier. Il faudra y revenir.

3. Nuptialité – Divortialité

La nuptialité et la divortialité ont des relations étroites avec le chapitre précédent. En outre, elles éclairent certains comportements, liés aux normes et systèmes de valeurs prédominants des groupes de cantons concernés. Dans les limites de ce rapport, nous ne pouvons les étudier que d'une façon sommaire.

Durant de nombreuses décennies et jusqu'en 1950, la nuptialité alpine a souffert de certains déséquilibres (mouvements migratoires, décalage dans les effectifs masculins et féminins des mariables en présence). Le graphique 3 montre que le taux brut de nuptialité remonte de 6,6‰ en 1950 à 7,6‰ en 1970 pour les cantons alpins. Dans le même temps, les cantons de plaine voient leur taux diminuer de 8,4‰ à 7,5‰.



Graphique 3. Taux brut de nuptialité.

Tableau 4. Taux brut de divortialité en ‰

	1910	1930	1941	1950	1960	1970
A. Cantons alpins	0,19	0,22	0,27	0,30	0,29	0,49
B. Cantons mixtes	0,35	0,52	0,52	0,63	0,66	1,03
C. Cantons de plaine	0,51	0,92	0,97	1,17	1,08	1,30

Mais ce renversement de tendances ne doit pas faire oublier l'effondrement récent du taux brut de nuptialité en Suisse qui flirte actuellement avec le niveau de 5‰ (estimation 1977/78). A cette lame de fond, les cantons alpins ne résistent guère mieux.

Le tableau 4 indique les taux bruts de divortialité de 1910 à nos jours. Les disparités cantonales sont ici très fortes. Remarquons, par exemple, que le taux des cantons alpins en 1970 atteint à peine celui des cantons de plaine de 1910.

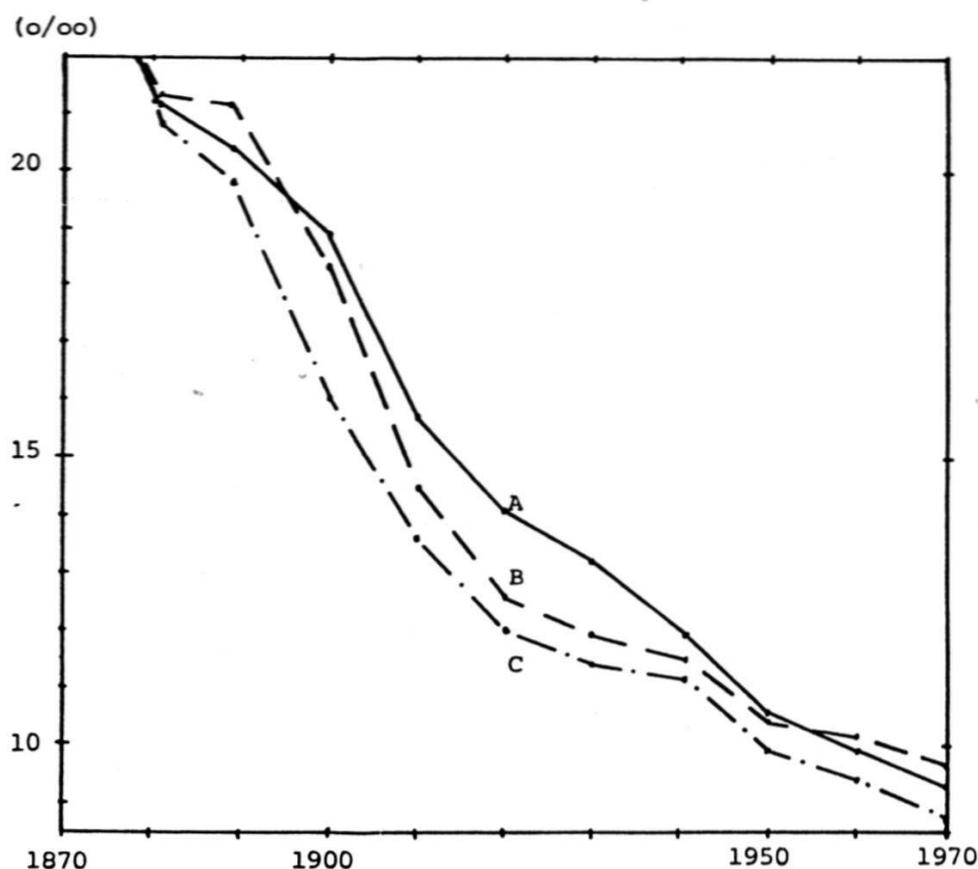
Mais là encore, les événements se sont précipités ces dernières années. En valeur du moment (somme des divorces réduits), plus d'un mariage suisse sur quatre se termine par le divorce. L'accroissement récent du nombre de divorces dans le groupe A est important, même s'il n'approche pas pour l'instant les sommets du groupe C.

4. Mortalité

Le taux brut de mortalité, reproduit dans le graphique 4, indique une forte tendance à la baisse dans les trois groupes. Cette apparente convergence dans l'évolution des trois groupes doit être toutefois nuancée. Le tableau 5 (espérances de vie à la naissance) fait apparaître un net avantage aux cantons de plaine, même si l'écart est réduit avec les cantons alpins.

En 1920/21, l'espérance de vie masculine à la naissance (cf. également graphique 5) est de 52,1 an (54,6 pour les femmes) pour le groupe A contre 55,8 pour le groupe C (59,1 pour les femmes), soit un écart moyen de plus de 4 ans. En 1969/72, l'écart moyen se resserre à environ 1,6 an (72,2 pour A; 73,8 pour C).

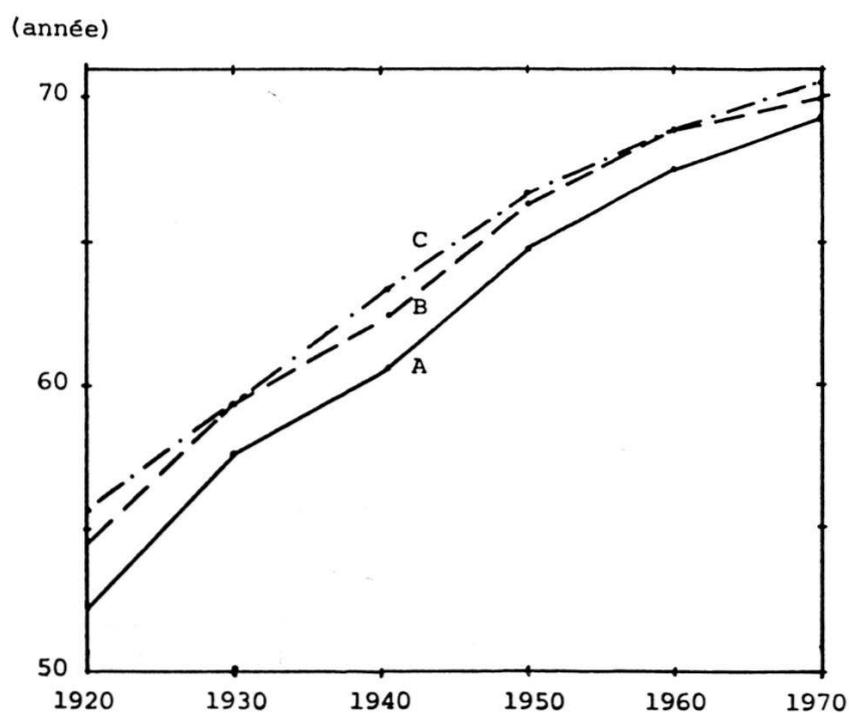
La progression des cantons alpins est réelle. Leur retard, même diminué, ne l'est pas moins. L'évolution de la mortalité infantile, où la baisse est considérable, le confirme (cf. tableau 6). La mortalité infantile plus élevée en montagne ne suffit pas, et de loin, à expliquer l'écart entre les espérances de vie. Il faut donc faire un sort au mythe de la soi-disante longévité des vieillards montagnards, produits d'une vie saine et non polluée! En réalité, l'on meurt plus jeune en montagne qu'en plaine. Cela démontre qu'il reste en-



Graphique 4. Taux de mortalité.

Tableau 5. *Espérances de vie à la naissance (estimations)*

	1920/21	1929/32	1939/44	1945/53	1958/63	1969/72
<i>Sexe masculin:</i>						
A. Cantons alpins	52,1	57,7	60,7	64,9	67,6	69,2
B. Cantons mixtes	54,7	59,2	62,4	66,3	68,9	69,9
C. Cantons de plaine	55,8	59,2	63,4	66,8	68,9	70,5
Suisse	55,0	59,0	62,7	66,4	68,8	70,2
<i>Sexe féminin:</i>						
A. Cantons alpins	54,6	61,5	64,9	69,4	73,1	75,1
B. Cantons mixtes	57,5	62,8	66,6	70,8	74,3	75,9
C. Cantons de plaine	59,1	63,8	67,7	71,4	74,3	76,6
Suisse	58,0	63,2	67,0	70,9	74,2	76,2



Graphique 5. *Espérance de vie à la naissance – sexe masculin.*

Tableau 6. *Taux de mortalité infantile en ‰*

	1888	1930	1970
A. Cantons alpins	155,4	62,7	17,9
B. Cantons mixtes	158,5	53,8	16,4
C. Cantons de plaine	146,4	46,4	14,3

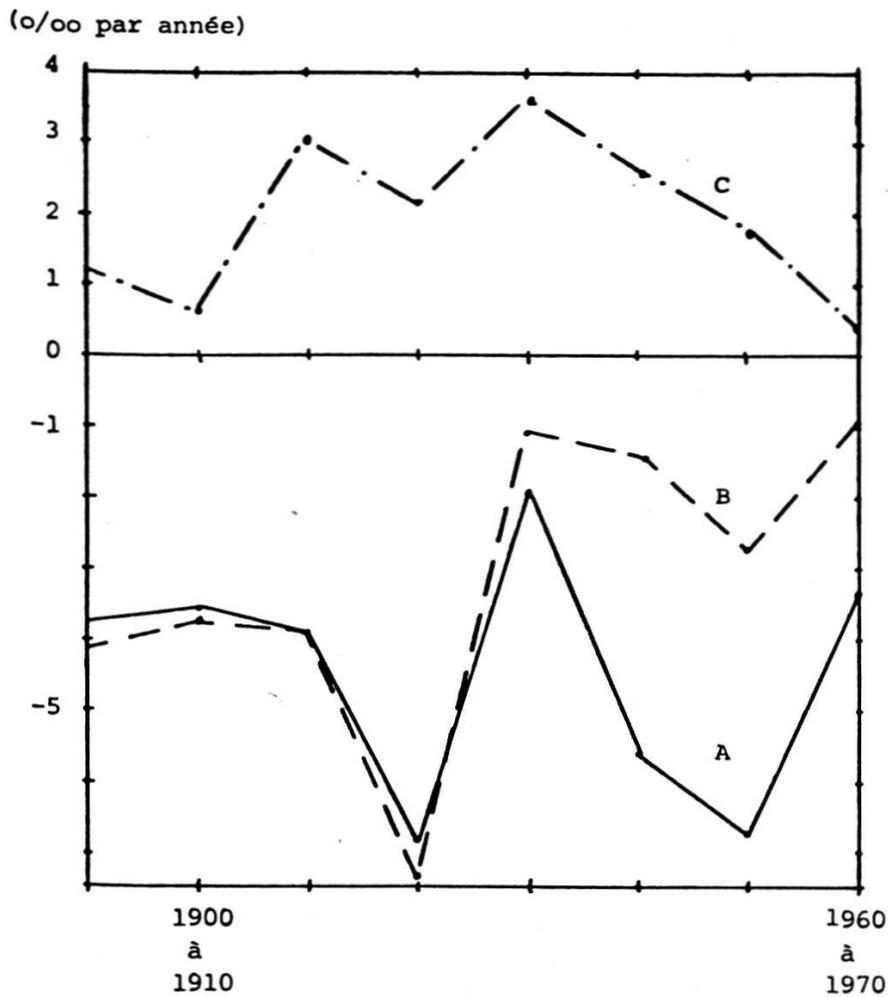
core beaucoup à faire sur le plan des équipements et des services socio-économiques pour offrir aux habitants de la montagne «l'égalité devant la mort».

5. Migrations

Le bilan des migrations des cantons alpins a, depuis un siècle, toujours été négatif (cf. tableau 10, en annexe). Le graphique 6 fait toutefois apparaître une diminution du solde migratoire négatif depuis 1920.



Graphique 6. *Bilan migratoire* (Suisse et étrangers).



Graphique 7. *Migrations des Suisses (estimations).*

En fait, il faut distinguer les migrations suisses des migrations étrangères. Les migrations des Suisses des cantons alpins présentent encore un bilan migratoire nettement négatif pour la période 1960/70 (cf. tableau 10 en annexe et graphique 7), car l'immigration étrangère (+ 1820 par an) compense l'émigration suisse (- 2055). En pleine période de haute conjoncture économique, la perte annuelle moyenne est de plus de 2000 personnes. Cette hémorragie est inquiétante puisqu'à l'aspect quantitatif s'ajoutent les inconvénients d'une émigration qualitative. Ce sont en effet les jeunes disposant d'une bonne qualification professionnelle qui composent la majorité des départs, provoqués avant tout par des problèmes d'emploi.

6. *Structure par âge et sexe*

Le tableau 11, en annexe, présente la structure par âge et sexe, ainsi que le taux de masculinité. Pour 1860, les groupes d'âge, fortement influencés par

les migrations internes et externes de Suisses, sont regroupés différemment. Dès 1900, la baisse de la natalité et le vieillissement, en particulier féminin, font sentir leurs effets.

Mais l'élément le plus significatif qu'il faut retenir, à la lecture du tableau 11, est la proportion de personnes d'âge actif du groupe A (54,5% d'hommes âgés de 20 à 64 ans) comparée à celle du groupe C (60,5%). Cet écart reflète bien le jeu migratoire, décrit plus haut, avec les handicaps économiques qui lui sont liés.

7. Conclusions et perspectives

La démographie alpine suisse a vécu un dernier siècle relativement difficile. Si elle n'a pu maintenir toutes ses positions, elle a jusqu'ici préservé l'essentiel.

Toutefois, notre analyse a fait ressortir plusieurs points faibles qui risquent de compromettre l'avenir des cantons alpins: l'émigration des jeunes d'une part, la chute de la fécondité d'autre part.

Jusqu'à ces dernières années, la fécondité alpine a permis d'alimenter, sans trop de dommages, un fort courant migratoire. Or, actuellement, elle n'assure même plus, à terme, le maintien des effectifs de la population résidente, alors que l'émigration des jeunes Suisses se poursuit au moins au rythme antérieur. La pression démographique des cantons forts sur les cantons faibles s'accroît. La situation est donc préoccupante.

Par ailleurs, cette évolution intervient en dépit d'une structure politique fédéraliste et d'une législation fédérale en faveur des régions de montagne a priori plus favorables au développement des Alpes que dans d'autres pays de l'Arc alpin. C'est dire l'urgence de l'application de nouvelles mesures d'aide aux régions de montagne.

Dans certains milieux, des prises de conscience se font (Charte du Conseil de l'Europe, Programme national de recherche sur les problèmes régionaux notamment dans les zones de montagne). Mais, très vite, les intentions déclamatoires doivent céder le pas aux réalisations concrètes. Seules la prise de décision la plus décentralisée possible d'une part, la mise en place d'investissements créateurs d'emplois diversifiés d'autre part, permettront vraiment l'accomplissement de deux postulats démographiques de base:

- permettre aux habitants des régions alpines de vivre sur place;
- maintenir une fécondité suffisante afin d'enrayer tout processus d'érosion.

Ce n'est qu'à ces conditions qu'il ne sera pas indécent de parler à l'avenir aux montagnards de qualité de vie, de patrimoine, d'écologie, en bref d'une nouvelle civilisation alpine.

Sierre et Genève, Novembre 1978

Annexe

Sources

Les données disponibles fournies par les sources mentionnées ci-dessous ont été décomposées, regroupées, mises en relation et recalculées pour la construction de nouveaux tableaux adaptés aux besoins du rapport.

- *Annuaire statistique de la Suisse*, 1978, Bureau fédéral de statistique (BFS), utilisé pour les tableaux 9 et 10.
- *Les taux bruts de natalité en Suisse et dans les cantons, de 1900 à 1970*. 41e fasc. BFS, Berne 1976 (tableaux 1 et 2).
- *Mouvement de la population, 1867 à 1970*. BFS, Berne (tableaux 4 et 6; graphiques 3 et 4).
- *Note sur l'évolution de la fécondité en Suisse*. 42e fasc. BFS, Berne 1977 (tableau 3).
- *Recensement fédéral de la population, 1860 à 1970*. BFS, Berne (tableaux 2, 8 et 10).
- *Statistiques et évaluations, 1976*. Secrétariat des paysans suisses, Brugg 1976 (tableau 7).

Nous remercions le Bureau fédéral de statistique et Monsieur J.-E. Neury pour l'obtention de certaines séries statistiques non publiées (utilisées pour le tableau 5).

Tableau 7. *Choix de la catégorie des cantons* selon le critère: part de la population de montagne en 1970. Les régions de montagne sont déterminées d'après le cadastre fédéral de la production agricole

	Population de montagne	% de la population du canton
A. Cantons alpins (30% et plus):		
Uri	15 203	45
Schwyz	28 797	31
Obwald	15 027	61
Nidwald	8 349	33
Glaris	22 840	60
Appenzell R.-E.	34 969	71
Appenzell R.-I.	13 124	100
Grisons	101 979	63
Valais	78 565	38
	<hr/>	
	318 853	49,4
B. Cantons mixtes avec régions de montagne (entre 10 et 29%):		
Berne	150 709	15
Fribourg	24 275	13
St-Gall	43 246	11
Neuchâtel	79 286	47*
Tessin	47 049	19
	<hr/>	
	344 565	17,6
C. Cantons de plaine:		
Zurich	5 705	1
Lucerne	20 694	7
Zoug	3 627	5
Soleure	4 684	2
Bâle-Ville	—	—
Bâle-Campagne	1 480	1
Schaffhouse	—	—
Argovie	879	—
Thurgovie	822	—
Vaud	37 461	7
Genève	—	—
	<hr/>	
	75 352	2,06

* Nous avons inclus les régions de montagne du Jura, et donc Neuchâtel, dans le groupe B.

Tableau 8. *La population résidente de 1850 à 1970*

	1850	1860	1870	1880					
A. Cantons alpins:									
Population suisse et étrangère	340 371	359 981	374 661	359 284					
Indice d'accroissement	100	105,8	110,1	116,1					
% de la population suisse	14,2	14,3	14,1	14,0					
Population étrangère		8 355	10 221	21 699					
en %		2,3	2,7	5,5					
B. Cantons mixtes:									
Population suisse et étrangère	916 329	956 787	1 019 600	1 088 262					
Indice d'accroissement	100	104,4	111,3	118,8					
% de la population suisse	38,3	38,1	38,4	38,4					
Population étrangère		32 298	42 065	59 080					
en %		3,4	4,1	5,4					
C. Cantons de plaine:									
Population suisse et étrangère	1 136 040	1 193 726	1 260 740	1 348 241					
Indice d'accroissement	100	105,1	111,0	118,7					
% de la population suisse	47,5	47,6	47,5	47,6					
Population étrangère		74 330	98 621	130 256					
en %		6,2	7,8	9,7					
Population suisse	2 392 740	2 510 494	2 655 001	2 831 787					
<hr/>									
	1888	1900	1910	1920	1930	1941	1950	1960	1970
	392 754	423 502	462 888	467 129	481 113	501 021	536 458	582 644	645 257
	115,4	124,4	136,0	137,2	141,3	147,2	157,6	171,2	189,6
	13,4	12,8	12,3	12,0	11,8	11,7	11,4	10,7	10,3
	17 433	33 138	48 749	33 636	33 654	20 551	26 240	48 927	77 900
	4,4	7,8	10,5	7,2	7,0	4,1	4,9	8,4	12,1
	1 118 912	1 232 586	1 377 654	1 396 597	1 401 913	1 446 952	1 572 951	1 731 405	1 962 711
	122,1	134,5	150,3	152,4	153,0	157,9	171,7	189,0	214,2
	38,4	37,2	36,7	36,0	34,5	33,9	33,3	31,9	31,3
	63 573	100 883	153 961	107 531	91 685	66 360	82 384	146 577	281 511
	5,7	8,2	11,2	7,7	6,5	4,6	5,2	8,5	14,3
	1 406 088	1 659 355	1 912 751	2 016 594	2 183 374	2 317 730	2 605 583	3 115 012	3 661 815
	123,8	146,1	168,4	177,5	192,2	204,0	229,4	274,2	322,3
	48,2	50,0	51	52	53,7	54,4	55,2	57,4	58,4
	148 644	249 403	349 301	261 218	230 183	136 643	176 822	389 235	720 665
	10,6	15,0	18,3	13,0	10,5	5,9	6,8	12,5	19,7
	2 917 754	3 315 443	3 753 293	3 880 320	4 066 400	4 265 703	4 714 992	5 429 061	6 269 783

Tableau 9. Population de la Suisse d'après l'altitude des communes

Altitude	1888			1930			1970		
	nombre	indice	%	nombre	indice	%	nombre	indice	%
200– 499	1 443 385	100	49,5	2 292 673	159	56,4	3 942 038	273	62,9
500– 799	1 064 506	100	36,5	1 332 526	125	32,8	1 861 900	175	29,7
800–1199	347 358	100	11,9	350 882	101	8,6	366 104	105	5,8
1200 et plus	62 505	100	2,1	90 319	144	2,2	99 741	160	1,6
Suisse	2 917 754	100	100	4 066 400	139	100	6 269 783	215	100

Tableau 10. Estimation des gains et pertes migratoires, suisses (CH) et étrangers (E)

	1888– 1900	1900– 1910	1910– 1920	1920– 1930	1930– 1941	1941– 1950	1950– 1960	1960– 1970
<i>A. Cantons alpins:</i>								
Bilan migratoire, CH+E ..	–455 –1,1‰	–340 –0,8‰	–2 979 –6,4‰	–2 638 –5,6‰	–1 512 –3,01‰	–1 745 –3,4‰	–874 –1,6‰	–235 –0,4‰
Migrations CH	–1 580 –3,9‰	–1 574 –3,6‰	–1 813 –3,9‰	–3 217 –6,8‰	–957 –1,9‰	–2 904 –5,6‰	–3 774 –6,7‰	–2 05 –3,4‰
Migrations E	1 125 2,8‰	1 234 2,8‰	–1 166 –2,5‰	579 1,2‰	–555 –1,1‰	1 159 2,2‰	2 900 5,2‰	1 820 3,0‰
Excédent des naissances ...	3 017 7,4‰	4 279 9,7‰	3 403 7,3‰	4 036 8,5‰	3 503 7,1‰	5 682 11,0‰	5 493 9,8‰	6 496 10,6‰
<i>B. Cantons mixtes:</i>								
Bilan migratoire, CH+E ..	–2 333 –2,0‰	–554 –0,4‰	–8 627 –6,2‰	–9 065 –6,5‰	–1 999 –1,4‰	1 208 0,8‰	3 914 2,4‰	8 257 4,5‰
Migrations CH	–4 845 –4,1‰	–4 844 –3,7‰	–5 081 –3,9‰	–10 292 –7,4‰	–1 579 –1,1‰	–2 249 –1,5‰	–4 427 –2,7‰	–1 700 –0,9‰
Migrations E	2 512 2,1‰	4 290 3,3‰	–3 546 –2,6‰	1 227 0,9‰	–420 –0,3‰	3 457 2,3‰	8 341 5,1‰	9 957 5,4‰
Excédent des naissances ...	11 806 10,0‰	15 061 11,5‰	10 521 7,6‰	9 597 6,9‰	6 093 4,3‰	12 792 8,5‰	11 931 7,2‰	14 874 8,1‰
<i>C. Cantons de plaine:</i>								
Bilan migratoire, CH+E ..	8 859 5,8‰	8 736 4,9‰	–268 –0,1‰	5 693 2,7‰	3 959 1,8‰	14 389 5,8‰	30 982 10,8‰	25 416 7,5‰
Migrations CH	1 907 1,2‰	1 138 0,6‰	5 979 3,0‰	4 585 2,2‰	8 094 3,6‰	6 392 2,6‰	4 989 1,7‰	1 441 0,4‰
Migrations E	6 952 4,5‰	7 598 4,3‰	–6 247 –3,2‰	1 108 0,5‰	–4 135 –1,8‰	7 997 3,3‰	25 993 9,1‰	23 975 7,1‰
Excédent des naissances ...	12 247 8,0‰	16 604 9,3‰	10 662 5,4‰	10 985 5,2‰	8 255 3,7‰	17 595 7,1‰	19 961 7,0‰	29 264 8,6‰

Tableau 11. Structure par âge et sexe en % et taux de masculinité

Age (ans)	A. Cantons alpins			B. Cantons mixtes			C. Cantons de plaine		
	H* %	F* %	H/F* indice	H %	F %	H/F indice	H %	F %	H/F indice
<i>1860:</i>									
0-20	43,8	39,2	1,07	43,8	42,5	0,99	44,1	35,6	1,21
21-60	48,8	52,6	0,89	49,2	50,4	0,94	50,1	54,5	0,90
61 et plus	7,4	8,2	0,86	7,0	7,1	0,96	5,8	9,9	0,57
<i>1900:</i>									
0-19	40,6	39,4	1,02	43,7	41,8	1,01	40,0	38,2	1,0
20-64	52,9	53,7	0,98	51,0	52,2	0,94	54,7	55,6	0,94
65 et plus	6,5	6,9	0,93	5,3	6,0	0,85	5,3	6,2	0,85
<i>1950:</i>									
0-19	37,5	34,7	1,06	33,0	30,1	1,03	29,3	28,2	0,92
20-64	53,8	55,4	0,95	58,0	59,3	0,92	62,3	61,2	0,90
65 et plus	8,7	9,9	0,86	9,0	10,6	0,80	8,4	10,6	0,70
<i>1970:</i>									
0-19	36,4	34,6	1,07	32,7	30,2	1,04	30,4	28,2	1,04
20-64	54,5	53,2	1,04	57,3	56,1	0,99	60,5	58,5	1,0
65 et plus	9,1	12,2	0,75	10,0	13,7	0,71	9,1	13,3	0,66

* H = hommes, F = femmes, H/F = taux de masculinité

Leere Seite
Blank page
Page vide